Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Convention entre le fort et l'office de tourisme

Christine Tavernier, directrice de l'office de tourisme d'Épinal, d'un côté, Gilles Dubois, maire de la commune, de l'autre, étaient présents récemment pour une signature de convention, sous l'œil de Françoise Thaller, présidente du comité des fêtes.

Cette convention va désormais permettre à l'office de tourisme d'effectuer la vente des billets pour toutes les manifestations qui se dérouleront au fort pour la saison 2022/2023. « De ce fait, nous éditerons les billets par le biais de notre logiciel informatisé, charge aux organisateurs de nous donner la jauge, le type du spectacle et le plan du lieu si les places sont numérotées », déclarait la directrice de l'office de tourisme.

Bien sûr, cela aura un coût, mais celui-ci, de 0,43 €, est minime par rapport au service rendu, d'autant qu'il serait bien difficile aux associations, et notamment le comité des fêtes, principal organisateur sur le site, de détacher un ou plusieurs bénévoles pour cette tâche.

C'est d'ailleurs ce que tenait à préciser la présidente du comité. Tout comme le maire, qui se montrait très satisfait de cette signature de convention qui est un nouveau pas dans l'événementiel du théâtre de verdure.